

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	OMC
Acteurs	Sans restriction
Type de processus	Postulat
Date	01.01.1965 - 01.01.2021

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Barras, François
Burgos, Elie
Eperon, Lionel
Ziehli, Karel
Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Barras, François; Burgos, Elie; Eperon, Lionel; Ziehli, Karel; Zumofen, Guillaume 2024.
Sélection d'article sur la politique suisse: OMC, Postulat, 1995 - 2020. Bern: Année
Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique étrangère	1
Relations avec des organisations internationales	1
Economie	1
Politique économique	1
Politique structurelle	1
Agriculture	1
Politique agricole internationale	1
Production animale	2

Abréviations

WTO	Welthandelsorganisation
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
EU	Europäische Union
SFV	Schweizerischen Freibergerverband
Agroscope	Kompetenzzentrum des Bundes für landwirtschaftliche Forschung
SNG	Schweizer Nationalgestüt
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
ZG	Zollgesetz
ZTG	Zolltarifgesetz

OMC	Organisation mondiale du commerce
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
UE	Union européenne
FSFM	Fédération suisse du franchises-montagnes
Agroscope	Centre de compétence de la Confédération suisse pour la recherche agricole
HNS	Haras national suisse
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
LD	Loi sur les douanes
LTaD	Loi sur le tarif des douanes

Chronique générale

Politique étrangère

Relations avec des organisations internationales

POSTULAT
DATE: 09.03.1995
LIONEL EPERON

La Chambre haute a transmis un postulat Simmen (pdc, SO) invitant le Conseil fédéral à réexaminer, dans le cadre du Cycle d'Uruguay, les **tarifs préférentiels** pratiqués en faveur des pays en développement et à en réduire les taux de manière à favoriser les échanges. Le gouvernement a par ailleurs été prié de renoncer à grever les biens provenant de ces pays en fonction de leur degré de transformation.¹

POSTULAT
DATE: 20.03.2000
FRANÇOIS BARRAS

Après l'avoir rejeté, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a transmis sous forme de postulat une **initiative du canton du Valais** en faveur de l'ajout d'une clause environnementale et sociale dans les accords entre la Confédération et l'OMC. Soutenue par Christiane Brunner (ps, GE), l'initiative valaisanne a été finalement rejetée par les deux chambres du parlement par 66 voix contre 47.²

Economie

Politique économique

Politique structurelle

POSTULAT
DATE: 19.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Hans-Peter Portmann (plr, ZH) a demandé au Conseil fédéral d'établir un rapport sur les opportunités de **conclusion d'accords de branche transfrontaliers en matière d'échanges de biens et de services**, et les possibilités légales d'exemptions douanières. Il souhaite ainsi lutter contre le protectionnisme grandissant et les freins au libre-échange.

Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Il a d'abord précisé que la perception des droits de douane était légiférée dans la loi sur les douanes (LD) et la loi sur le tarif des douanes (LTaD). Or, ces deux lois ne prévoient que des suspensions limitées dans le temps. Puis, il a rappelé le principe de la clause de la nation la plus favorisée qui oblige la Suisse à imposer des droits de douane uniformes aux pays membres de l'OMC.

Le Conseil national s'est aligné sur la recommandation du Conseil fédéral et a **rejeté tacitement** le postulat.³

Agriculture

Politique agricole internationale

POSTULAT
DATE: 07.10.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil national a adopté en fin d'année, sur proposition du gouvernement, un postulat Walter (udc, TG) qui demandait à ce dernier d'analyser les **conséquences** qu'auraient **de nouveaux accords de libre-échange** – notamment avec les Etats-Unis – en rapport avec le dossier agricole du cycle de négociations de Doha de l'OMC. Le député, président de l'USP, demandait également que soit examinée la compatibilité d'un traité bilatéral avec les Etats-Unis qui toucherait les produits agricoles avec les résultats du cycle de négociations en cours à l'OMC.⁴

POSTULAT
DATE: 03.12.2009
ELIE BURGOS

Le Conseil national a adopté à une courte majorité (95 voix contre 86) un postulat Thorens Goumaz (pe, VD), qui demandait au Conseil fédéral d'étudier l'opportunité et les moyens de **traiter les échanges commerciaux de produits agricoles et alimentaires indépendamment des accords de libre-échange**, dans le but de sauvegarder la souveraineté alimentaire de chaque pays et de permettre à chacun d'accéder à la nourriture dont il a besoin. La totalité du groupe UDC, des Verts, ainsi qu'un tiers du groupe PDC ont soutenu cette intervention.⁵

POSTULAT
DATE: 03.12.2009
ELIE BURGOS

Par 164 voix contre 29, le Conseil national a adopté un postulat Graf (pe, BL), qui demandait au Conseil fédéral, en prévision de l'ouverture de négociations relatives à un accord de libre-échange en matière agricole avec l'UE, de présenter un rapport sur les **conséquences** qu'un tel accord pourrait avoir **sur la protection des animaux de rente et sur l'élevage**, encore largement fermier (par opposition aux élevages industriels). Le postulat souhaitait également que soit précisé si un accord de libre-échange rendrait également possible le transit, par la Suisse, d'animaux destinés à l'abattoir.⁶

POSTULAT
DATE: 19.06.2020
KAREL ZIEHLI

Jacques Bourgeois (plr, FR) demande au Conseil fédéral d'**analyser l'ensemble des importations de denrées alimentaires** depuis la conclusion de l'Uruguay-Round de l'OMC. Le Conseil fédéral ayant donné un préavis positif au postulat, la chambre du peuple l'a accepté tacitement. Le rapport devra, entre autres, permettre au monde agricole de mieux pouvoir apprécier la situation dans le cadre d'accords de libre-échange.⁷

Production animale

POSTULAT
DATE: 06.06.2016
KAREL ZIEHLI

Par son postulat, la sénatrice jurassienne Anne Seydoux-Christe (pdc, JU) demande au Conseil fédéral d'examiner les mesures qu'il faudrait prendre afin de **sauver la race de chevaux franches-montagnes et le savoir-faire des éleveurs**. La sénatrice chrétienne-démocrate voit plus particulièrement deux mesures que le Conseil fédéral pourrait appliquer. Premièrement, une meilleure protection à la frontière et deuxièmement un plus grand soutien financier afin de promouvoir la vente de l'unique race de chevaux provenant de Suisse. Elle propose donc que le contingent d'importation de chevaux fixé lors de l'Uruguay Round du GATT en 1994 soit à nouveau en vigueur, celui-ci ayant été par la suite (en 2010) volontairement augmenté de 500 unités – passant à 3822 équidés.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral – s'appuyant sur une étude menée par Agroscope – estimait qu'un abaissement de ce contingent n'amènerait pas à une amélioration de la situation pour les franches-montagnes, tout en péjorant par contre le marché d'autres races.

A cela, la sénatrice jurassienne répond que cette race suisse saurait parfaitement entrer en concurrence avec d'autres races, étant dans la même catégorie de prix que 65% des chevaux importés et pouvant être utilisée comme cheval de loisir, comme la plupart des chevaux existants en Suisse. Elle estime, de plus, que les importations de chevaux périssent l'élevage du cheval des Franches-Montagnes, les importations ayant augmenté de 26% depuis 1995, le nombre de franches-montagnes ayant lui diminué de 44.5% durant la même période. De plus, comme rappelé par le sénateur jurassien Claude Hêche (ps, JU), le coût pour exporter un franches-montagnes à l'étranger revient à 40% du prix du cheval, alors qu'il n'est que d'une centaine de francs pour l'import de chevaux étrangers. Quant au soutien financier que la dépositaire du postulat estime trop bas, le conseiller fédéral Schneider-Ammann précise que celui-ci s'élève à 2,4 millions par années, sans compter les frais divers engendrés par la mise à disposition d'infrastructures et de conseils.

Au final, la chambre des cantons décide, par 33 voix contre 7 et 0 abstention, de soutenir la requête de la sénatrice jurassienne. Le Conseil fédéral ainsi que l'Administration sont donc chargés de se pencher plus amplement sur les mesures pouvant permettre de freiner la baisse de naissances du cheval des Franches-Montagnes.⁸

POSTULAT
DATE: 18.10.2017
KAREL ZIEHLI

Comme demandé par le Conseil des Etats par l'intermédiaire du postulat Seydoux, le Conseil fédéral a délivré un **rapport relatif aux mesures à prendre afin de sauver la race de chevaux franches-montagnes**. La sénatrice jurassienne Anne Seydoux-Christe (pdc, JU) demandait à ce que le contingent limitant à 3822 chevaux le nombre d'équidés importés par année profitant de taxe douanière fixée lors de l'Uruguay Round du GATT soit abaissé, pour revenir à son niveau de départ (3322 unités). Le Conseil fédéral estime dans son rapport que cette mesure serait contreproductive et ne profiterait à personne. Celui-ci considère que l'achat d'un cheval comporte des dimensions affectives et pratiques qui jouent un plus grand rôle que la dimension économique; l'augmentation des prix résultant de la baisse de ce contingent d'importation n'aurait comme seuls effets une baisse de l'offre et une augmentation de la rente dans le commerce de chevaux – aucune relation théorique entre une baisse du contingent et un accroissement des ventes de Franches-Montagnes n'a pu, de plus,

être calculée.

Quant aux incitations financières appelées des vœux de la sénatrice chrétienne-démocrate, le Conseil fédéral attend la publication d'un rapport concernant la stratégie de sélection animale à l'horizon 2030 qui devrait paraître d'ici à la fin de l'année 2017. Cette stratégie permettra de déterminer sous quelle forme les contributions à la sauvegarde des Franches-Montagnes devront se faire.

Malgré tout, le Conseil fédéral propose que l'OFAG aide la Fédération suisse du franches-montagnes (FSFM) à étendre le périmètre d'activité des organisations d'élevage reconnues à d'autres pays que la Suisse et l'Allemagne ainsi qu'à créer des registres généalogiques affiliés à celui de la FSFM. Ceci permettrait d'inclure les chevaux nés à l'étranger au registre généalogique et de leur octroyer un certificat d'ascendance. Cela amènerait à une augmentation du nombre de naissances ainsi qu'à une plus grande variabilité génétique. La Suisse ayant ratifié la Convention sur la diversité biologique (CDB) émanant du Sommet de la Terre de 1992, elle se doit de conserver la diversité génétique des espèces présentes sur son territoire.

De plus, le Conseil fédéral fait remarquer que les employés et employées d'Agroscope – situés au Haras national suisse (HNS) à Avenches – sont à la disposition de la FSFM quant aux questions relatives à la sélection animale. Il souhaiterait, dans ce domaine, qu'une numérisation accrue des activités ait lieu.⁹

1) BO CE, 1995, p. 249.

2) BO CE, 2000, p. 125 s.; BO CN, 2000, p. 663 s.

3) BO CN, 2020, p.1141

4) BO CN, 2005, p. 1510.

5) BO CN, 2009, p. 2105.

6) BO CN, 2009, p. 2106.

7) AB NR, 2020, S. 1140

8) AB SR, 2016, S. 349; Postulat Seydoux-Christe - 16.3061; AZ, 23.10.17

9) Rapport_ Postulat 16.3061 Seydoux